



Far West Tours

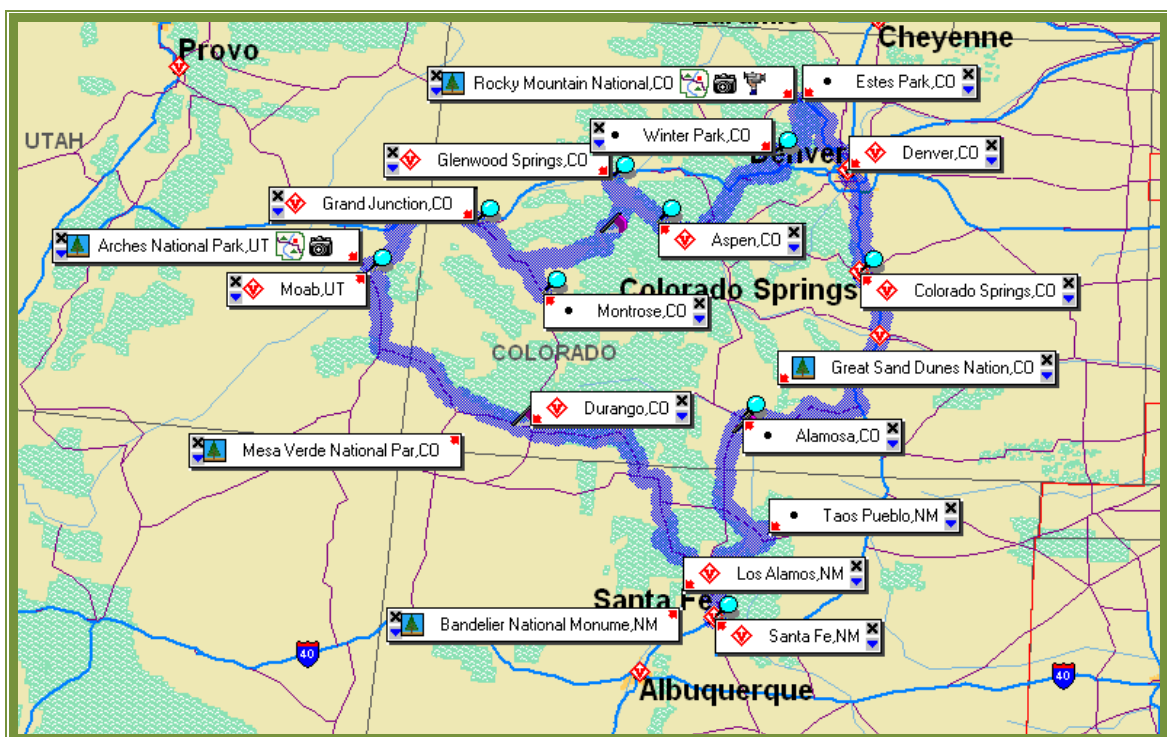
14 jours / 12 nuits

L'Ouest Sauvage, Grandeur Nature

1.336 miles - 3.148 km

Un tracé pour les passionnés d'aventures, d'animaux sauvages, dans l'univers du Far West, du Colorado aux Rocheuses, et aux plaines du Dakota du Sud, à travers les splendeurs de Yellowstone, de Grand Teton et d'Arches. Pour les amoureux de l'Amérique authentique.

Denver, CO Estes Park, CO - - Rocky Mountain Nat'l Park, CO - Winter Park, CO - Aspen, CO
Glenwood Springs, CO - Black Canyon Nat'l Park, CO - Montrose, CO
Colorado Nat'l Monument - Arches Nat'l Park - Moab, UT - Mesa Verde Nat'l Park
Durango, CO - Taos Pueblo, NM - Great Sand Dunes Nat'l Park - Buffalo Bill's - Denver, CO



AMERICAN MOTORS TRAVEL – AMT PROMOTION
www.american-motors-travel.fr – info@amtpromotion.fr

73, avenue Henri Ginoux 92120 Montrouge Tél. : 01.47.46.09.58 – Fax : 01.47.46.14.09

RCS Nanterre 441 869 187 00019 - Licence IM092100119 - RCP Generali France - Garantie Financière APS - APE 633Z





Programme « Far West Tours – 14 jours/12 nuits »

Jour 01

Hôtel « Best Western Plus Denver Hotel » à Denver

Paris > Denver, CO

- 🚗 Convocation des participants à l'aéroport de Paris Charles de Gaulle.
- 🚗 Envol à destination de Denver et arrivée dans l'après-midi.
- 🚗 En Formule « Autotour », prise du véhicule à l'aéroport.

Jour 02

79 miles / 127 km

Hôtel « Best Western Plus Silver Saddle » à Estes Park



Denver, CO > Rocky Mountain Nat'l Park > Estes Park, CO

- 🚗 Le matin, transfert à notre centre de location et prise de la moto. Vérification du parcours et informations sur le voyage.
- 🚗 **Denver**, jolie capitale du **Colorado**, a gardé intact l'âme et l'énergie des hommes de l'Ouest. Contrairement à la plupart des villes de l'Ouest, elle possède un **centre-ville dense, pourvu de parcs et de larges allées**, que l'on parcourt facilement à pied et qui regroupe les principales curiosités touristiques !
- 🚗 C'est à l'aube et au crépuscule, avec **en toile de fond les Rocheuses** toutes proches, que la ville baignée par la douce lumière du soleil se présente sous son aspect le plus séduisant. Par temps clair, on aperçoit au sud le **Pike's Peak**, qui s'élève à 4 301 m (une route à péage mène au sommet), où la découverte d'un filon d'or au milieu du XIX^{es}. déclencha la fameuse ruée vers l'or.
- 🚗 Il est agréable de se promener à pied dans le centre ville de Denver. **Civic Center** est une vaste place qui constitue le centre administratif de la cité. Des bâtiments de style néo-classique s'ordonnent autour d'un jardin où se dressent trois statues.
- 🚗 Le cœur de la ville se situe sur **16th Street Mall**, rue piétonnière bordée d'arbres, où vous pourrez vous imprégner de l'ambiance « downtown » de Denver. Vous y trouverez boutiques, restaurants, salles de spectacles...
- 🚗 Jetez un coup d'œil au **Colorado State Capitol**, « modèle réduit » du capitol de Washington. Pas moins de 60kg d'or recouvrent son dôme haut de 76. En montant au sommet de la rotonde, vous avez une vue superbe de la ville et les Rocheuses.
- 🚗 Route vers **Estes Park**, charmante station lovée autour d'un lac, dans un cirque de montagnes. Première incursion dans **Rocky Mountain Nat'l Park** : pics déchiquetés, canyons effilées, vallées glaciaires, lacs étincelants, font de ce parc un lieu spectaculaire.

Jour 03

82 miles / 132 km

Hôtel « Best Western Alpenglo Lodge » à Winter Park



Estes Park, CO > Rocky Mountain > Winter Park, CO

- 🚗 Départ tôt le matin pour découvrir plus en profondeur **Rocky Mountain Nat'l Park**. Entrée à **Falls River** pour prendre la route panoramique « **Trail Ridge Road** », qui traverse le parc d'est en ouest puis descend le long de la partie ouest. En la prenant, vous découvrirez les prairies de **Horseshoe**, en bordure des rivières et de **Sheep Lakes** près desquels il n'est pas rare d'apercevoir des mouflons. Elle offre des points de vue grandioses sur tout le parc. **Ce parc est tout simplement un paradis naturel.**
- 🚗 Les pics enneigés du **Rocky Mountain** s'élèvent au dessus des Grandes Plaines jusqu'à 4 341m. Dans les vallées, l'altitude moyenne est d'environ 2 400m. les glaciers, disparus il y a 25 000 ans, ont façonné le parc en créant des cirques glaciaires, et des chutes d'eau.



Jour 04

142 miles / 228 km

Hôtel « Best Western Antlers » à
Glenwood Springs

Winter Park, CO > Aspen > Glenwood Springs, CO

- Route vers **Aspen**, devenue aujourd'hui une station de ski très prisée. Cette petite ville a avant tout une histoire : l'exploitation de ses mines d'argent, qui connut son apogée dans les années 1880, dotée de belles demeures victoriennes, de 1887 à 1893, Aspen aurait même été la ville qui s'enrichissait le plus aux Etats-Unis.
- Arrivée à **Glenwood Springs**, lieu de villégiature très fréquenté. Des **sources thermales** ont fait sa gloire au début du siècle, et sont toujours utilisées. On peut même nager dans la plus grande piscine thermale du monde. La ville se trouve à proximité de la **White River National Forest**, forêt qui couvre plus de 900 ha et s'étend au cœur des **Rocky Mountains**.

Jour 5

122 miles / 196 km

Hôtel « Best Western Red Arrow » à Montrose



Glenwood Springs, CO > Black Canyon > Montrose, CO

- Départ le matin pour traverser **Grand Mesa National Forest**, où vous découvrirez des forêts profondes, beaucoup de lacs (certains d'entre eux évoquent ceux des Rocheuses canadiennes). Vous aurez peut-être la chance d'apercevoir des **ours**, des **biches** ou encore des **élan**s.
- Continuations vers **Black Canyon of the Gunnison Nat'l Park**. Isolée sur un haut plateau, cette gorge est sans doute l'une des plus sauvages et des plus spectaculaires des Etats-Unis. Elle a été creusée par la **Gunnison River**, créant ainsi un **paysage d'une rare beauté**. Par endroits, la hauteur des falaises dépasse 800m. On peut y observer toutes sortes d'animaux : **écureuils**, **belettes**, **marmottes**, **ours**... Une route panoramique, la **South Rim Drive**, longe le bord sud du canyon, d'où partent quelques sentiers de randonnée.
- Arrivée à **Montrose**, située au cœur de l'Uncompahgre Valley.

Jour 6

62 miles / 100 km

Hôtel « Best Western Sandman Hotel » à Grand Junction

Montrose > Colorado Nat'l Monument > Grand Junction

- Route vers **Colorado Nat'l Monument**, canyons grandioses parsemés d'étranges formations rocheuses. La **Rim Rock Drive**, longue de **37km** offre une belle vue sur le site. Ce parc peu connu figure parmi les **plus beaux parcs de l'ouest américain**.
- Poursuivons la route vers **Grand Junction**, née du chemin de fer, au confluent du Colorado et de la Gunnison River.
- Vous vous baladerez sur Main Street, décorée dans tous les styles et pour tous les goûts.

Jour 7

102 miles / 164 km

Hôtel « Big Horn Lodge » à Moab



Grand Junction, CO > Arches Nat'l Park > Moab, UT

- Départ vers **Moab**, petite ville sympathique située au cœur d'une région encore sauvage. Après un premier boom dû à l'uranium, elle est devenue la capitale touristique du secteur grâce à la proximité de ces deux réserves naturelles. Seule ville de l'**Utah** posée près du **Colorado**, elle est toute indiquée pour des excursions sur le fleuve mythique. Attirant une population jeune, **Moab** est toujours très animée.
- Continuation vers **Arches Nat'l Park** qui mérite vraiment d'être visité. On y trouve le plus grand nombre d'arcs et autres formations rocheuses dues à l'érosion par le vent, les rivières et le gel. De grands films comme « *La Dernière Croisade* » ou « *Thelma et Louise* » doivent de magnifiques scènes à cette très belle réserve naturelle. Une route goudronnée d'environ 23 miles traverse tout le parc. On trouve d'abord **Park Avenue**, un ensemble de rochers imposants, qui évoquent l'alignement des immeubles de New York. Quelques kilomètres plus loin se dresse le célèbre **Balanced Rock**, un rocher suspendu en équilibre, assez surréaliste.

Jour 8

160 miles / 257 km

Hôtel « Best Western Mountain Shadows » à Durango



Puis on rencontre un des principaux centres d'intérêts du parc, **Windows Section**, qui abrite de superbes arches : *Garden of Eden*, aux nombreuses aiguilles rocheuses, **North and South Windows**, deux arches de pierre voisines tout aussi monumentales l'une que l'autre, puis **Double Arch**, la plus belle double arche du parc.

Moab, UT > Mesa Verde Nat'l Park > Durango, CO

✈ Pour les plus téméraires, départ à l'aube pour **Arches**, afin d'observer le **somptueux lever de soleil** sur Windows Section.

✈ Continuation vers **Mesa Verde National Park**, qui compte parmi les plus beaux parcs de la culture indienne aux Etas Unis. Il abrite les plus incroyables exemples de villages indiens abandonnés du sud-ouest, magnifiquement préservés sous des auvents rocheux. Ce « plateau verdoyant » était occupé par les indiens **Anasazis**, qui avaient construit leurs habitations à même la falaise, vivant d'agriculture et de chasse. Les ruines d'anciennes villes à flanc de falaise sont nombreuses dans le parc, et la plus spectaculaire, **Cliff Palace**, comprend 200 pièces dans une vaste grotte dominant un canyon impressionnant. L'état de conservation de ces habitations troglodytiques est fantastique.

✈ Arrivée à **Durango**, qui signifie « ville d'eau ». Cette charmante petite ville, née de l'arrivée du train en 1880 dans le sud-ouest du Colorado, est située au pied des **Rocky Mountains**, dans un cadre vraiment fantastique. C'est un endroit attachant car on a su y conserver l'atmosphère d'autrefois. Sa rue principale a été restaurée avec goût dans la grande tradition des **vieux westerns**. Vous pourrez assister à des **rodéos** et à des cérémonies indiennes. **Ambiance très western, assurée !**

Jour 9

213 miles / 343 km

Hôtel « Best Western Plus Inn of Santa Fe » à Santa Fe



Durango, CO > Bandelier Nat'l Monument > Santa Fe, NM

✈ Départ de Durango le matin pour l'état du Nouveau Mexique et le **Bandelier National Monument**, établi au fond du *Frijoles Canyon* (« gorge des haricots »), creusé par un affluent du Rio Grande. Autrefois, les indiens Pueblos creusèrent vers 1200 dans la paroi nord du canyon des maisons troglodytiques et établirent plusieurs villages au fond de la vallée.

✈ Arrivée dans la sublime ville de **Santa Fe**, qui ne ressemble à aucune autre cité américaine. Elle est située sur un haut plateau, au pied de la chaîne **Sangre de Cristo**. C'est une cité aux couleurs ocres et roses, aux maisons basses, ordonnées autour de sa place centrale et dont le charme pittoresque paraît éternel.

✈ **Visite du centre ville** : avec sa vieille place du marché, aménagée par les conquistadors espagnols. Le charme pittoresque de ses maisons en argile, ses églises et son mode de vie qui reflètent le melting-pot des cultures indienne, espagnole et américaine, font de cette ville une étape agréable.

✈ Une visite au **Paseo** qui se situe vers le bas de **Canyon Road** vous apprendra sûrement autant que la visite des musées et des places.

Jour 10

140 miles / 225 km

Hôtel « Best Western Alamosa Inn » à Alamosa

Santa Fe, NM > Taos Pueblo > Alamosa, CO

✈ Route vers **Taos**, par une route qui offre des **paysages délicieux**. Elle passe par le Nambe Pueblo, où les **Nambe Falls**, comptent parmi les plus hautes cascades du Nouveau-Mexique.

✈ Arrivée à **Taos**, la « **ville magique** », qui aligne ses constructions basses sur un plateau dominé par de hautes montagnes. Cette cité accueillante et pleine de charme est réputée pour sa lumière translucide, qui attire depuis toujours de nombreux peintres. La ville a servi de décor à plusieurs westerns et films





Jour 11

165 miles / 265 km

Hôtel « **Best Western Executive Inn & Suites** » à Colorado Springs

d'aventures, comme Indiana Jones.

-  Visite de **Taos Pueblo**, autrefois centre d'échanges entre les **Pueblos, les Apaches et les Comanches**, le site serait habité depuis plus d'un millénaire. Ce pueblo est sans doute celui qui a conservé le mieux sa spécificité et ses traditions. Les 150 villageois y vivent encore sans eau courante ni électricité. De belles boutiques et d'accueillants restaurants bordent la Plaza.
-  Continuation pour assister au coucher du soleil sur **Great Sand Dunes National Park**, meilleur moment de la journée pour apprécier ce parc, lorsque les dunes reflètent les rayons du soleil couchant.

Alamosa, CO > Great Sand Dunes > Colorado Springs, CO

-  Départ matinal pour explorer **Great Sand Dunes Nat'l Park**, les plus hautes dunes d'Amérique du nord culminant à près de 230m. Déposé dans un premier temps par le **Rio Grande**, le sable a ensuite été repoussé par le vent contre la paroi des montagnes. Une route conduit à la crête de la **Main Sand Dune**.
-  Poursuivons vers **Colorado Springs**, entourée d'un paysage d'une rare beauté.
-  A quelques kilomètres de la ville, découverte de **Garden of the Gods** (jardin des dieux), qui offre une **merveille géologique** au coucher du soleil : d'impressionnantes formations de grès rouge vif qui se dressent à près de 480m de haut.
-  Le soir, possibilité de vivre une **soirée cowboy inoubliable** à Colorado Springs.




Jour 12

69 miles / 111 km

Hôtel « **Best Western Plus Denver Hotel** » à Denver





Colorado Springs > Buffalo Bill > Denver, CO

-  Départ pour cette dernière journée de périple, vers **Castle Rock, le plus grand centre outlet** de tout l'état du Colorado !
-  Continuation pour **Denver**, pour une dernière visite de cette magnifique ville. Ou possibilité de faire une excursion pour découvrir **Pikes Peak** en petit train à crémaillère, perché à une hauteur vertigineuse !
-  Puis petit détour vers **Golden**, où se trouve la tombe de *l'aventurier du Far West*, **William Frederic Cody (allias Buffalo Bill)**. Elle est exactement située au sommet de la **Lookout Mountain Road** (d'où l'on a une jolie vue sur Denver). Des pièces de monnaie recouvrent les tombeaux de pierre blanche de Buffalo Bill et sa femme, ainsi qu'un petit musée où des souvenirs sont exposés.

Jour 13

Denver, CO > Paris CDG

-  Le matin, remise de la moto ou de l'auto.
-  Transfert à l'aéroport de Denver.
-  Envol à destination de Paris.
-  Dîner et nuit à bord.

Jour 14

Paris CDG

-  Petit déjeuner à bord.
-  Arrivée dans la matinée à l'aéroport de Paris Charles de Gaulle.

DATE DE DEPART EN « FORMULE ACCOMPAGNEE » :

 Du dimanche 11 août au samedi 24 août 2013



Conditions de vente

Produit : Far West Tours – 14 jours / 12 nuits

| Prix par personne, en formule : | Accompagnée | Mototours | Autotours |
|---|-------------|------------|------------|
| Forfait Pilote ou Conducteur | 4.240,00 € | 3.830,00 € | 2.530,00 € |
| Forfait Passager | 2.500,00 € | 2.100,00 € | 2.100,00 € |
| Réduction chambre triple | - 170,00 € | - 170,00 € | - 170,00 € |
| Réduction chambre quadruple | - 260,00 € | - 260,00 € | - 260,00 € |
| Supplément chambre individuelle | | 630,00 € | |
| Supplément aérien « Vacances Scolaires – toutes zones » | | 100,00 € | |
| Supplément BMW | | 220,00 € | |
| Supplément EVIP Zéro (plus de franchise) | | 110,00 € | |

Ces prix comprennent :

- Le transport aérien Paris > Denver > Paris, en classe économique, sur vols réguliers, sur la Cie Air France/Delta Air Lines ou US Airways,
- Les taxes d'aéroport, de sécurité **90 €** et la surcharge Q (hausse du carburant) **260 €**,
- Le logement dans des hôtels mentionnés au programme ou similaire, en chambre double, taxes et services hôteliers,
- Les petits déjeuners (**offerts** par la plupart des hôtels Best Western et Choice),
- Les taxes et services hôteliers,
- Formule « Accompagnée & Mototour »** : **11 jours de location** d'une Harley Davidson, prise et rendue à Denver, en **kilométrage illimité**, toutes les **taxes** (locales & environnementales), pour deux personnes, **l'assurance EVIP** (caution à 300\$ et franchise 1.000\$) ainsi que la préparation de la moto.
- Formule « Autotour »** : **12 jours de location d'une voiture** Cat. C4 « Compact Car » prise et rendue à l'aéroport de Denver, en **kilométrage illimité**, occupée par deux, trois ou quatre personnes, les **assurances** (CDW, EP) et **toutes les taxes** (locales, aéroport et surcharge states),
- Formule « Accompagnée »** les services d'un guide-accompagnateur professionnel bilingue, en voiture, durant le circuit, pour la logistique (hôtels, transport des bagages et *l'organisation des pique-niques pour les déjeuners*).
- Pour les deux formules : **un carnet de voyage complet** (carte, programme détaillé, guide, étiquettes de bagage etc...).

Ces prix ne comprennent pas :

- Les repas (petit déjeuner sauf ceux offerts par les hôtels, déjeuner et dîner), boissons et frais de nature personnelle,
- Les transferts de l'aéroport à l'hôtel et vice-versa,
- Formule « Accompagnée & Mototour »** : L'essence, parking, la caution de 300\$ & la franchise de 1.000\$ (EVIP)
- Formule « Autotour »** : L'essence, parking et les assurances complémentaires facultatives,
- Les assurances : annulation, bagages, rapatriement, maladie et frais médicaux (en cas de règlement par carte « Visa Premier » ou « Mastercard Gold », nous vous conseillons vivement de consulter votre banque) :
 - Option 1 - Annulation : 3,3% du montant total du voyage
 - Option 2 - Complémentaire carte bancaire : 3,8% du montant total du voyage
 - Option 3 - Tous Risques : 4,8% du montant total du voyage

En option :

- Moto : L'assurance **EVIP- Zéro** (caution 100\$, plus de franchise sauf vol 1.000\$) : **10,00 € par jour**,
- Moto : L'assurance **SLI** (responsabilité civile du conducteur à hauteur de 300.000,00\$) : **16,00 € par jour**,
- Moto/Auto : La location d'un **GPS Garmin** : **15,00 € jour**.

DATE DE DEPART EN « FORMULE ACCOMPAGNEE » :

- Du dimanche 11 août au samedi 24 août 2013



Ce qu'il faut savoir

Formalités :

- ✈ Pour les ressortissants français, pas besoin de visa pour un séjour de moins de 90 jours, sous condition d'arriver par un transporteur aérien ayant signé le programme « *Exemption des Visas* ».
- ✈ Pour faire la demande d'autorisation de voyage aux États-Unis, les voyageurs se connecteront au site Internet de l'ESTA (<https://esta.cbp.dhs.gov>) et rempliront un formulaire en ligne qui est l'équivalent du I-94W qui doit être rempli actuellement à bord, avec des informations personnelles et relatives à leur voyage. La demande d'autorisation devra être faite au plus tard 72 heures avant le départ. L'ESTA a cependant été conçu pour autoriser des voyages de dernière minute. (14\$ par demande).
- ✈ Vous devez être en possession d'un passeport individuel à lecture optique émis avant le 26 octobre 2005 ou d'un passeport individuel biométrique ou électronique.

Transport Aérien :

- ✈ Comme pour les autres éléments de votre voyage, nous tenons plus que tout à vous apporter le meilleur service possible et en toute transparence.
- ✈ Pour cela, nous travaillons principalement avec 2 Compagnies Aériennes régulières : Delta Air Lines/Air France, en Code Share (partage de vol) via Atlanta, Boston, Cincinnati, New York & US Airways via Philadelphie.
- ✈ Nous pouvons également obtenir des vols directs, en fonction de votre date d'inscription et des disponibilités aériennes, sans escale sur Chicago (aéroport international O'Hare), Los Angeles, San Francisco, etc.

Hôtels :

Ils sont communiqués à titre indicatif sous réserve de disponibilité.

- ✈ Pour vous assurer le meilleur confort, nous travaillons depuis de nombreuses années en exclusivité avec la 1^{ère} chaîne mondiale d'hôtellerie « Best Western International », ainsi qu'avec la chaîne « Choice Hotels International » qui représente les hôtels Quality Inn, Comfort Inn, Sleep Inn, Clarion, etc.
- ✈ Nous travaillons aussi avec des hôtels de catégorie 4 et 5 étoiles et à Las Vegas, NV nos hôtels sont situés sur le Strip (Las Vegas Boulevard).
- ✈ Tous les hôtels que nous vous proposons sont équipés d'une piscine et la plupart offrent les petits déjeuners continentaux.

Budget Prévisionnel (Information non contractuelle) :

- ✈ Repas : Petit déjeuner américain 08/12\$, déjeuner (fast food ou restauration rapide) comptez 10/15\$, dîner (Steakhouse) environ 20/30\$. **Soit de 40 à 60\$ par jour et par personne**
- ✈ Essence : Pour un gallon (3,80 litres) compter entre 3 et 4 \$. Exemple pour un circuit à moto de 2.000 miles : **170\$** (environ 140€).
- ✈ Parking : Gratuit pour la plupart dans les hôtels sauf dans les grandes villes : exemple San Francisco (20\$).
- ✈ Parcs Nationaux : Afin d'éviter de dépenser 25\$ environ à chaque entrée, il est vivement conseillé de se procurer l'« **Annual Pass** », **80\$ par véhicule**, qui donne un accès illimité à tous les parcs nationaux (excepté Monument Valley) et state park (Kodachrome Bassin & Snow Canyon : 6\$ l'entrée).

Températures moyennes :

- ✈ Variées et très changeantes selon la saison et la région où on se trouve, les États-Unis offrent un climat très varié de sa frontière avec le Canada jusqu'aux régions les plus tropicales voisines du Mexique, du froid des Grands Lacs aux températures extrêmes des déserts du Nevada ou du Colorado.

Période conseillée pour nos circuits Amérique du Nord :

- Côte Pacifique : de Juin à septembre
- Ouest Américain* : d'avril à octobre
- Middle Ouest* : de Juin à septembre
- Côte Est : de Juin à septembre
- Sud Est : de octobre à mai
- Route du Blues : d'avril à juin, octobre et novembre
- Route 66 : d'avril à fin octobre
- Canada : de fin juin à fin septembre

* Attention toutefois à la traversée de la Sierra Nevada avant mai, le Tioga Pass (3.031 mètres) risque d'être fermé.

Carnet de voyage :

- ✈ Environ un mois avant votre départ, nous vous remettons un **carnet de voyage** complet comprenant : guide touristique et pour la Route 66 : « **le Petit Futé** », infos pratiques, étiquettes de bagages, vouchers (bon d'échanges), etc.



Location Moto ou Trike :

- 🛵 Age minimum 21 ans - Permis National Moto. Pas de minimum de durée.
- 🛵 Accès au Mexique interdit sans autorisation écrite et signée de notre centre de location. Il est déconseillé de traverser la Vallée de la Mort du mois de juillet à août, en raison des très fortes chaleurs.
- 🛵 **Equipement** : Elles sont toutes équipées de sacoches, pare-brise et d'un appui dos (sauf les *Dyna*). Un Casque peut être fourni sur place, nous vous **conseillons vivement cependant, de prendre le vôtre**. Des consignes sont prévues en station, **sans frais**, pour laisser votre excédent de bagages.
- 🛵 **Les modèles Harley-Davidson** : *Electra Glide, Road King, Heritage Softail, Street Glyde, Dyna Low Rider & Wilde Glide, Fat Boy, Sportser 883* etc ...
- 🛵 **Les autres marques** : **BMW R1200 RT & R1200 GS, Honda Goldwing et Honda ST 1300** à Atlanta, Chicago, Denver (uniquement BMW) Jackson, Las Vegas, Los Angeles, Phoenix, Salt Lake City, San Francisco, Seattle, Washington Orlando & Miami. **Triumph**, uniquement à Albuquerque, Chicago, Denver, Las Vegas, Los Angeles, San Francisco, & Miami.
- 🛵 Pour connaître tous les points de location et toutes les motos disponibles, merci de nous consulter.
- 🛵 Carte de crédit internationale obligatoire pour la caution de 300 ou 500 \$ (Visa, American Express, Master Card, etc.) au même nom et prénom que le permis de conduire du pilote principal.
- 🛵 Elles sont toutes louées en kilométrage illimité, avec l'assurance « **EVIP** » (franchise de 1.000 \$ et caution à 300\$, ainsi que les frais d'une crevaillon).

Les transferts de l'hôtel au centre de location et vice versa sont assurés par le loueur.

Location Auto :

- 🛵 Alamo est un de nos partenaires aux Etats-Unis & Canada. Il est l'un des leaders mondiaux en matière de location de véhicules. Avec des bureaux dans la plupart des aéroports, des véhicules en parfait état, un personnel compétent et réactif ainsi que des services irréprochables.
- 🛵 **Le conducteur principal** doit être âgé d'un minimum de 25 ans avoir un permis de conduire national de plus de 2 ans ainsi qu'une carte bancaire internationale au même nom et prénom que le permis de conduire du conducteur principal (comme sur le voucher). Possibilité de louer un véhicule, avec un supplément pour les personnes âgées de 21 à 25 ans.
- 🛵 Les véhicules sont loués par tranche de 24 heures, pris le jour de votre arrivée, à l'aéroport et rendus le jour de votre départ à l'aéroport.
- 🛵 **Formule « Fully Inclusive »** : Kilométrage illimité, les assurances essentielles « CDW » et « EP », toutes les taxes (fédérale, locale, surcharge taxe et aéroport), l'assistance 24 heures/24.
Conducteur(s) additionnel(s) : en **option**.
- 🛵 Seule la catégorie et non un modèle précis de véhicule est garantie.
- 🛵 **Les frais d'abandon (One Way Fee)** s'appliquent lorsque le véhicule est rendu dans un autre état que celui où il a été pris. Ces suppléments indiqués hors taxes sont **à régler sur place, à titre indicatif**, en dehors des cas d'allers simples gratuits (Californie & Floride) :
 - De 0 à 200 miles = 100\$
 - De 201 à 500 miles = 150\$
 - De 501 à 1000 miles = 300\$
 - Au delà de 1000 miles = 500\$.Exemple (Route 66) : Prise du véhicule à Chicago, IL et rendu à Los Angeles, CA le montant est de 500,00\$ + les taxes.

Conditions Particulières « Etats-Unis »

L'inscription à l'un des voyages implique l'adhésion à l'ensemble des conditions générales et particulières.

L'inscription / Règlement - L'inscription ne devient effective qu'après versement à titre d'acompte d'une somme au moins égale à 30% du montant total du voyage (sauf disposition spécifique). Le paiement du solde du montant total du voyage devra être effectué au plus tard 30 jours avant la date de départ. Dans le cas contraire, le voyage est considéré comme annulé et le client encourt de ce fait, les frais d'annulation tels que prévus au chapitre annulation.

Prix - Les prix indiqués dans le cahier des prix, Internet, brochure ou devis sont forfaitaires. Ils comprennent, outre les prestations décrites dans les programmes et tableaux de prix, nos propres services au titre de la conception et de la réalisation des circuits, ainsi que la rémunération des différents prestataires de services. Ils sont valables du 01 janvier au 31 décembre 2013 et ont été établis sur la base des conditions économiques en vigueur le 10 septembre 2012 ou à la date du devis pour les voyages sur mesure. *En cas de modification de ces conditions et notamment de celles relatives aux taux de change du dollar américain (1 USD = 0,77 €) et tarifs aériens, nous nous réservons le droit de modifier les prix de vente avec un préavis de 30 jours par rapport à la date de départ. En cas de hausse, le client est en droit d'annuler son voyage, sans frais, si l'augmentation est supérieure à 10%. Si l'augmentation est inférieure à 10%, les frais d'annulation normaux seront appliqués.*

Assurances Voyages : Pour nous conformer à la nouvelle législation, nous n'avons pas inclus dans nos tarifs le coût des assurances : annulation, interruption ou modification, bagages, assistance rapatriement, maladie et frais médicaux que nous vous proposons en option.

Formalités - Pour les ressortissants français, pas besoin de visa, mais vous devez être en possession d'un **passport individuel à lecture optique émis avant le 25 octobre 2005 ou d'un passeport individuel biométrique/électronique.**

- **Voiture** : vous devez être âgé au minimum de 25 ans et avoir un permis de conduire de plus de 2 ans.
- **Moto** : vous devez être âgé de plus de 21 ans, Vous devez impérativement être en possession d'un permis de conduire national et d'une **carte bancaire internationale obligatoire au même nom et prénom que le permis de conduire du conducteur/pilote principal.**

Annulation/Modification - Toute annulation ou modification du fait du client entraînera les frais suivants :

- Plus de 45 jours avant le départ : 20% du montant total du voyage
- De 44 à 21 jours avant le départ : 40% du montant total du voyage
- De 20 à 8 jours avant le départ : 70% du montant total du voyage
- Moins de 7 jours avant le départ : 100% du montant total du voyage

Durée de la location : La durée de location d'une auto ou d'une moto est calculée par période de 24 heures. Au-delà, les heures supplémentaires seront réglées sur place au tarif local en vigueur.

Location de la moto : Nos centres de location peuvent substituer le modèle confirmé par un modèle se rapprochant le plus.

USA assurance EVIP : Caution 300\$ et franchise 1.000\$.

Hôtellerie : Il est de règle internationale de libérer les chambres vers midi. Les chambres sont prévues normalement avec 1 ou 2 lits (pas de chambre à 3 lits). Les chambres individuelles ne peuvent être assurées que très exceptionnellement.

Conditions Générales de Vente

En vertu de l'article R211-14 du Code du Tourisme - régissant les activités et professions du tourisme en ce qui concerne l'organisation de la vente de voyages et de séjours.

Article R211-5. Sous réserve des exclusions prévues aux a et b du deuxième alinéa de l'article L.211-8, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R211-6. Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

1. La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés;
2. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil;
3. Les repas fournis;
4. La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit;
5. Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement;
6. Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix;
7. La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ;
8. Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde;
9. Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R.211-10;
10. Les conditions d'annulation de nature contractuelle;
11. Les conditions d'annulation définies aux articles R211-11, R211-12 et R.211-13;
12. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agents de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et des organismes locaux de tourisme;
13. L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

Article R211-7. L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R211-8. Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes : 1. Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur;

2. La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates;
3. Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour;
4. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil;
5. Le nombre de repas fournis;
6. L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit;
7. Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
8. Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R.211-10;
9. L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
10. Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour;
11. Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur;
12. Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au vendeur et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
13. La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R.211-6;
14. Les conditions d'annulation de nature contractuelle;
15. Les conditions d'annulation prévues aux articles R.211-11, R.211-12 et R.211-13;
16. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur;
17. Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus;
18. La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
19. L'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes : a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur;

Minimum de participants : Les prix indiqués dans ce cahier ou sur le site Internet ont été établis sur la base d'un minimum :

- **Formule « Accompagnée »** : établi sur la base de 8 motos (16 personnes). Nos départs sont garantis avec un minimum de 5 motos (10 personnes).
 - Si le groupe est de 7 motos (14 personnes) à 5 motos (10 personnes) : le client accepte, sans réserve, l'augmentation correspondant à la répartition du coût de l'accompagnateur,
 - Si le groupe est inférieur à 5 motos (10 personnes), 45 jours avant votre départ, nous vous proposerons de changer de date ou de maintenir ce circuit en formule « Mototour » sans accompagnateur ou alors le remboursement total, sans frais, des acomptes.
- **Voyage Evénement** avec un accompagnateur : de 30 participants. Au cas où ce nombre ne serait pas atteint, nous nous réservons le droit d'annuler le voyage au plus tard 45 jours avant la date de départ ou d'augmenter nos tarifs à raison de 10% du montant total du voyage au plus tard 30 jours avant la date de départ.

Prestations non utilisées: Le renoncement à l'une des prestations incluses dans un circuit ou un forfait donné, ne pourra faire l'objet d'un remboursement ou d'un échange. Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité ou remboursement s'il abrège, interrompt ou modifie son séjour pour quelque raison que ce soit.

Réclamations : Toute réclamation relative à un voyage doit nous être adressée par pli recommandé avec accusé de réception dans les 30 jours qui suivent le retour des clients. Passé ce délai, le dossier ne pourra être pris en compte.

Article R211-9. L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-10. Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-13, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenues comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-11. Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative du prix, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception : - soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ; - soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-12. Dans le cas prévu à l'article L. 211-15, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-13. Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis : - soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ; - soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.